



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30230>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-30230

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Métropole Aix Marseille Provence

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20005480700017

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/index.php?page=Entreprise>

**Identifiant interne de la consultation :** 71260003

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction Commande Publique

**Adresse mail du contact :** commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conformément au II.- de l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conformément au I. - de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur

économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 29/04/2026 à 12:30

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** DGD Aménagement Durable

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'animation de la Maison du Projet de Renouvellement urbain de Frais Vallon

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79311000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'animation de la Maison du Projet de Renouvellement urbain de Frais Vallon

**Lieu principal d'exécution du marché :** Marseille

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** 179500 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 45 % - Valeur technique : 55 % \* Sous-critère 1 : Adéquation des moyens humains et matériels mis à disposition pour la réalisation des prestations : 50 % \* Sous-critère 2 : Compréhension du contexte et pertinence de la méthodologie proposée pour assurer l'animation de la maison du projet : 50 % Il s'agit d'un accord-cadre est à bons de commande estimé à 179 500 Euros HT sur la durée totale, soit 4 ans. Il n'est pas reconductible. L'accord-cadre sera conclu avec 1 opérateur économique. L'accord-cadre est passé pour un montant minimum 50 000,00 euros HT et un montant maximum 200 000,00 euros HT sur la durée totale du marché. Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 9 du Règlement de la consultation. Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24/03/2026